

CONSEIL PAROISSIAL DE PASTORALE
Le mardi 14 janvier 2020 à 19h15 au Chalet

Présents : Carolle Lambert, Wade Wiebe, Nicole Lafrenière, Abbé Abraham Léon Mubikayi, Line Leclerc, Florence Torcutti, Lucie Kirouac, Jacqueline Fournier, Luke Fournier, Jean Balcaen

Absents : Ginette Piché

1. Prière par l'abbé à 19h20
2. Adoption de l'ordre du jour – adopté par consensus
3. Adoption du procès verbal du 20 nov – adopté par consensus
4. Line accueil nos nouveaux membres chaleureusement et partage la vision, mission et les projets. On partagera avec tous les membres 1)– les lignes directrices d'un CPP (lisez le document) et on l'ajoutera à l'ordre du jour pour la prochaine rencontre; 2) – le pv de l'AGA et le rapport annuel de l'AGA; 3) – une liste des membres avec leurs coordonnées
5. Affaire découlant du PV
 - a. Suivi de l'audit de Mgr LeGat – l'audit c'est bien passé; Mgr a eu des belles rencontres avec plusieurs groupe de notre paroisse; le rapport contient surtout des choses pour le CAE, sauf ceux d'environnement sécuritaire – nous en discuterons sous 6.a.
 - b. Service œcuménique – Jean rapporte que la célébration sera le 22 janvier à 19h30; que le program est prêt; et qu'il a la plupart des participants nécessaires; le CPP s'occupera de faire des desserts pour le lunch – Wade achètera 2 trays de fruits; Nicole, Carolle, Lucie, Wade, Jacqueline et Jean apporterons chacun un dessert – Jean demandera à Jules Balcaen de s'occuper du café et de servir les desserts; il y aura une réunion pour finaliser tous les détails vendredi le 17 janvier
 - c. Plan de communication – dépliant avec info de la paroisse pour les nouveaux – on discute des changements mais nous sommes proches de le finaliser.
 - d. Suivi du plan de catéchèse/préparation aux sacrements – Line rapporte que l'enseignement de la réconciliation a commencer et ça va bien – il y a 7 parents et 8 enfants; on discute d'un cas spécial ou un de nos jeunes ne peut pas assister la célébration de confirmation ici à LaBroquerie à cause de conflits personnel alors on va suggéré à la famille d'assister à St Pierre
 - e. Suivi de la journée de réconciliation pendant l'Avent – on pourra améliorer la façon que nous recevons les lettres de permissions des parents mais ça c'est bien passé quand même
 - f. Budget 2020 - Wade partage que le CAE a approuvé notre budget aux nombres que nous avons dépensé l'année passée- il va partager le budget par courriel
 - g. Acte de réconciliation – la scène des Saints Martyrs Canadiens devant l'église - rien à rapporter
6. Rapports
 - a. CAE – voir 5.f.
 - b. Ministère jeunesse – Jacqueline rapporte que Janique et Anne-Marie vont offrir Alpha jeune cette année
 - c. Comité liturgique – Carolle rapporte que le comité c'est rencontré pour revoir l'Avent et Noël et ils étaient très satisfait; la prochaine rencontre sera le 6 février pour préparer le Carême et Pâques
 - d. Comité justice sociale (CJS) – Carolle rapporte qu'ils ont eu une présentation du group St Vincent Paul – un organisme qui aide les plus démunis; On discute et décide que le CJS pourra inviter le

CPP pour aider a faire un plan de 5 ans qui décidera leurs prochaines étapes; le prochain diner des Chevaliers de Colomb sera pour le CJS

- e. L'abbé Abraham Léon – l'année c'est bien terminé – nous avons fini sur une bonne note; a faire en 2020 – sensibilisation de la quête – et une formation pour les gens qui font l'accueil

7. Choses nouvelles

- a. Environnement ecclésial sécuritaire – Nicole discute des nouvelles étapes nécessaires pour assurer la sécurité aux jeunes, enfants et adultes vulnérables; en plus d'une vérification des informations policières (CRC), et une vérification du registre des mauvais abus des enfants ou des personnes vulnérables (CARC/AARC), les gens vont aussi être obligés de signer une déclaration de conformité et faire une formation en ligne. Pour les nouveaux bénévoles il va falloir remplir une demande et suivre un processus de sélection. Ceci sera beaucoup plus de travaille mais est nécessaire pour assurer la sécurité.
8. Prochaine rencontre du CPP — le mardi 18 février à 19h15 au Chalet (le mardi au lieu du mercredi a cause de la célébration de réconciliation le 19 février)